

**Chargé-e d'enseignement (temps partiel) à la Faculté de droit
de l'Université de Neuchâtel
en
Terminologie juridique allemande**

Activité :

La personne titulaire devra assurer l'enseignement du cours « Terminologie juridique allemande » dans le Bachelor of Law de la Faculté de droit de l'Université de Neuchâtel, au semestre de printemps.

Le cours est basé sur la lecture et la rédaction de textes juridiques en allemand ainsi que d'exercices liés au vocabulaire et à la grammaire. La majeure partie de la jurisprudence et de la doctrine suisses étant rédigée en allemand, il est primordial pour tout juriste romand d'acquérir une bonne connaissance de l'allemand juridique. Le cours implique un important travail personnel de la part de l'étudiant-e.

Taux d'activité : 18.18% (2h/semaine durant le semestre de printemps)
Entrée en fonction : 1^{er} février 2023
Durée du contrat : un semestre (printemps), renouvelable
Lieu de travail : Université de Neuchâtel

Profil souhaité :

- Doctorat en droit
- Publications autres que la thèse de doctorat
- Bilinguisme (AL/FR) écrit et oral parfait
- Expérience pratique et/ou de l'enseignement

Dossier de candidature :

Les dossiers de candidature, comprenant une lettre de motivation, un curriculum vitae détaillé décrivant les activités d'enseignement et de recherche, la liste des activités pertinentes menées en lien avec l'enseignement mis au concours, les copies des titres obtenus et des relevés de notes, une liste de publications et les certificats de travail, doivent parvenir par email, **en un seul fichier PDF**, à recrutement.droit@unine.ch jusqu'au **15.10.2022**.

D'autres renseignements peuvent être sollicités par email auprès du professeur Olivier Hari, olivier.hari@unine.ch.

L'Université de Neuchâtel s'engage activement à la mise en œuvre de sa responsabilité et offre des conditions de travail non discriminatoires.